



Lieu historique national
Saoyú-?ehdacho

Plan directeur

2016



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Lieu historique national du Canada
Saoyú-?ehdacho

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2016.

This publication is also available in English.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada :

Parcs Canada
Plan directeur du lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho

Également publié en anglais sous le titre :
Saoyú-?ehdacho National Historic Site of Canada Management Plan

Document aussi publié sur Internet.

ISBN [R64-446/2016E\[PL1\]](#)

N° de catalogue 978-0-660-03648-9

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho :

Lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho, C.P. 164, Délíne (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0G0

Tél. : 867-589-3130, téléc. : 867-589-3132

Courriel : inuvik.info@canada.ca

Site Web : <http://www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/nt/Saoyu-ehdacho/index.aspx>

*Source des images de la page couverture
En haut, de gauche à droite : Fritz Mueller
En bas : Fritz Mueller*

Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à toute la population canadienne, et ils offrent des expériences véritablement canadiennes.

Ces trésors forment l'un des plus grands et des plus beaux réseaux d'aires protégées du patrimoine naturel et culturel de la planète.

Le gouvernement est déterminé à préserver nos parcs nationaux, à étendre le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Du même coup, nous devons continuer à offrir des activités et des programmes nouveaux et novateurs pour permettre à un nombre accru de personnes de découvrir et de mieux connaître notre environnement et notre histoire.

Le nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho soutient cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés à l'issue de vastes consultations et avec l'apport de diverses personnes et organisations, y compris les Autochtones, les résidants de la région, les visiteurs et l'équipe dévouée de Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation constituent une priorité pour le gouvernement du Canada. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui, par leur engagement et leur esprit de collaboration, ont contribué à l'élaboration de ce plan.

En tant que ministre responsable de Parcs Canada, je salue cet effort collectif. J'ai l'honneur d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C McKenna'.

Catherine McKenna

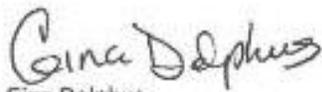
*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Avant-propos de la Déline Land Corporation et du Déline Renewable Resources Council

Saoyú et ʔehdacho font partie de qui nous sommes, de la façon dont nous nous percevons et nous nous comprenons. Nos ancêtres ont toujours utilisé Saoyú et ʔehdacho. Le territoire est marqué de leurs empreintes et nous pouvons voir les traces de leur vie – leurs habitations, leurs sentiers, leurs lieux de sépulture et leurs histoires – partout autour du Sahtú (ou, en français, le Grand lac de l'Ours).

L'ensemble du territoire est important pour nous. Mais, dans la région désignée du Sahtú, Saoyú et ʔehdacho sont deux de nos endroits les plus sacrés. La majeure partie de notre histoire, de notre philosophie, de nos lois traditionnelles et des récits qu'utilisent nos aînés pour transmettre notre héritage est liée à Saoyú et à ʔehdacho. Saoyú et ʔehdacho sont des lieux d'enseignement, d'apprentissage et de guérison.

Nous soutenons ce premier plan directeur pour le lieu historique national Saoyú-ʔehdacho. Nous sommes d'accord avec l'accent mis sur le bien-être, la santé et la protection du territoire, la compréhension, la sensibilisation et le renforcement des capacités. Nous appuyons la gestion collaborative axée sur le consensus adoptée pour cet endroit, aujourd'hui et demain. Le plan directeur constitue une autre étape dans la relation à long terme des Sahtúgot'ìñes avec le territoire ainsi qu'entre les Sahtúgot'ìñes et les autres Canadiens, représentés par Parcs Canada.



Gina Dolphus

Présidente,
Déline Land Corporation



Michael Neyesie

Président,
Déline Renewable Resources Council

Recommandations

Recommandé par :



Daniel Watson
Directeur général
Parks Canada



Diane Wilson
Directrice d'unité de gestion
Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest
Parks Canada



Dolphus Tutcho, coprésident
Conseil de gestion de Saoyú-?ehdacho



Tom Nesbitt, coprésident
Conseil de gestion Saoyú-?ehdacho

Sommaire

Saoyú et ?ehdacho sont deux péninsules qui s'avancent du sud et de l'ouest dans le Grand lac de l'Ours – ou *Sahtú* dans la langue des Autochtones qui habitent près du lac –, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Canada. En raison de la relation qu'ils entretiennent avec le lac, ces gens s'identifient comme les Sahtúgot'ínes, le peuple qui appartient au Sahtú.

Saoyú et ?ehdacho sont des endroits sacrés pour les Sahtúgot'ínes, qui y vont pour recevoir des enseignements des aînés, pour apprendre et pour guérir. La proclamation du lieu historique national Saoyú-?ehdacho (**Saoyú-?ehdacho**) en 1998 reconnaît ce fait ainsi que le rôle de l'endroit dans le patrimoine culturel de l'ensemble des Canadiens.

Saoyú-?ehdacho revêt une importance nationale pour deux principales raisons. Le lieu est important, d'abord, en raison du lien qui unit les Sahtúgot'ínes à la terre et aussi de ce que ce lien apprend aux Canadiens sur notre patrimoine collectif. Il est important, en deuxième lieu, en raison de la relation de collaboration toute particulière qu'ont cultivée les Sahtúgot'ínes et Parcs Canada pour la gestion de cet endroit aujourd'hui et demain.

Il s'agit du premier plan directeur pour le lieu historique national Saoyú-?ehdacho. Il s'appuie sur plusieurs accords, tantôt officiels, tantôt officieux, et sur les liens évolutifs de longue date entre les Sahtúgot'ínes et Parcs Canada. Essentiellement, le plan directeur est fondé sur une vision commune pour Saoyú-?ehdacho, et sur l'accord de la Délíne Land Corporation, du Délíne Renewable Resources Council et de Parcs Canada (les **parties**) de gérer Saoyú-?ehdacho comme un tout, conformément aux autorités législatives et aux autorités en matière de revendication territoriale actuelles, à l'entente d'établissement du lieu historique et à la tradition autochtone de prise de décision par consensus.

Le plan directeur décrit les accords par l'intermédiaire desquels la relation entre les Sahtúgot'ínes et Parcs Canada a évolué et illustre la vision commune des parties pour Saoyú-?ehdacho.

Le plan établit cinq stratégies de gestion complémentaires et interreliées qui guideront les parties au cours des dix prochaines années :

1. Aider les aînés et les autres habitants de Délíne à transmettre le patrimoine des Sahtúgot'ínes aux plus jeunes.
2. Protéger la terre et ses ressources naturelles et culturelles.
3. Veiller à la recherche, à la surveillance et à la consignation des connaissances traditionnelles et scientifiques sur Saoyú-?ehdacho.
4. Communiquer l'importance de Saoyú-?ehdacho à l'échelle locale et nationale.
5. Renforcer les capacités des Sahtúgot'ínes, de leurs organisations et de leurs entreprises.

Table des matières

Aperçu	Error! Bookmark not defined.
Recommandations.....	iv
Sommaire	Error! Bookmark not defined.
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du lieu historique national Saoyú-?ehdacho.....	5
3.0 Contexte de planification	6
4.0 Vision	10
5.0 Stratégies clés	11
6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	15

Cartes

Carte 1 : Contexte régional.....	2
Carte 2 : Aperçu du lieu historique	3

Annexe

Annexe A	16
----------------	----

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Ces endroits comprennent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les aires marines nationales de conservation et les canaux patrimoniaux administrés par Parcs Canada. Le mandat de l'Agence consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. Elle gère chacun de ces lieux d'une manière stratégique et axée sur l'avenir et s'efforce de respecter la vision suivante :

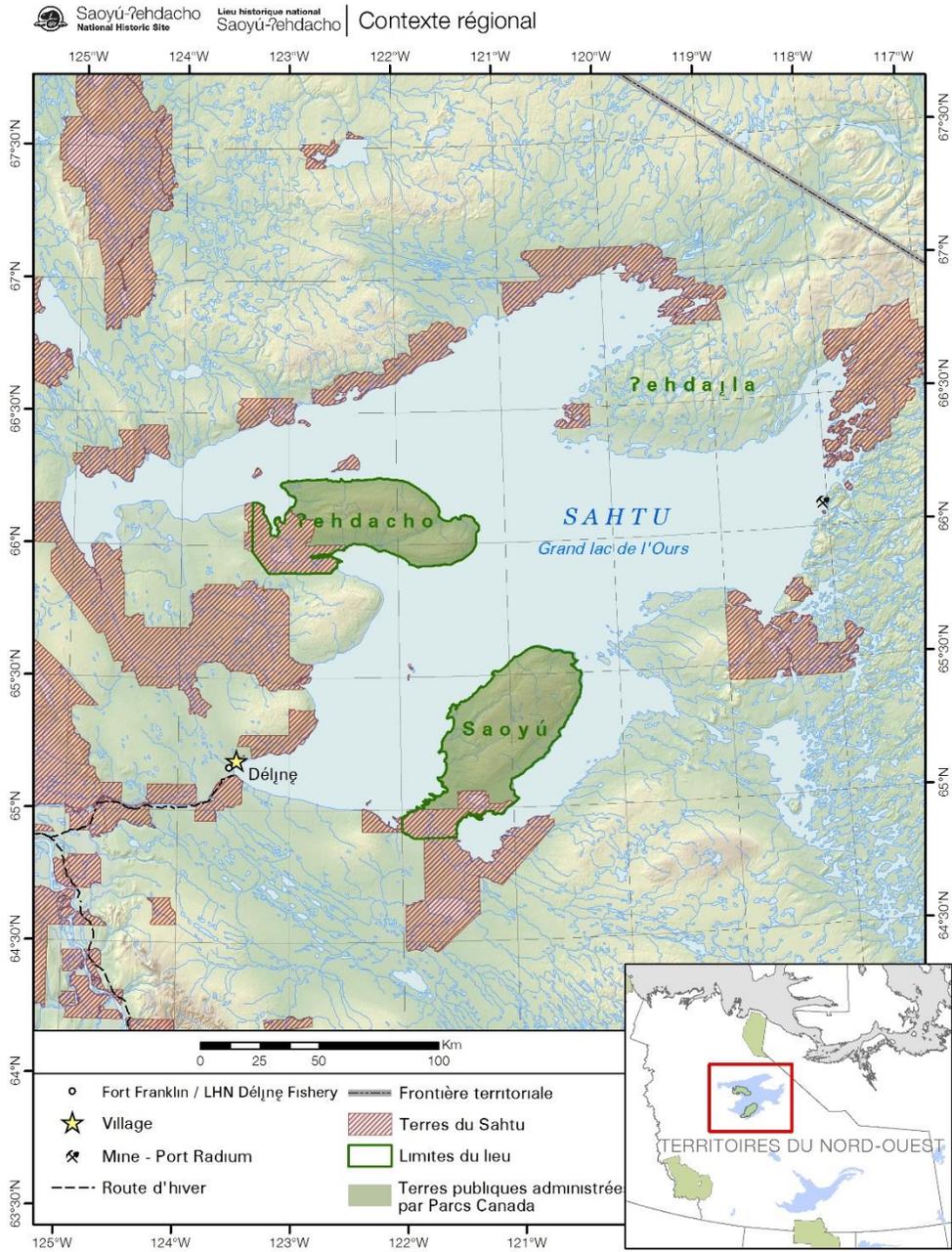
Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

L'Agence Parcs Canada, conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, doit rédiger un plan directeur pour les lieux historiques nationaux qu'elle administre. Le lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho est l'un de ces endroits. Lorsque le ministre responsable de Parcs Canada aura approuvé et déposé au Parlement le *Plan directeur du lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho* (le **plan directeur**), ce document servira à la reddition de comptes de l'Agence à la population canadienne. Le plan directeur décrit de quelle façon la gestion de cette importante part de notre patrimoine national permettra d'obtenir des résultats mesurables à l'appui du mandat de l'Agence et de la préservation du patrimoine autochtone du Canada

Le Plan directeur du lieu historique national du Canada Saoyú ?ehdacho est différent de la plupart des plans directeurs déposés au Parlement. Il a été élaboré grâce à un partenariat entre Parcs Canada, la Délıne Land Corporation et le Délıne Renewable Resources Council, qui collaborent par l'intermédiaire du Conseil de gestion de Saoyú-?ehdacho (le **Conseil de gestion**). Le plan directeur est une contribution positive à l'amélioration de la compréhension et de la coopération entre des personnes issues de cultures et de milieux très différents. Il expose une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation du lieu historique national Saoyú-?ehdacho (**LHN Saoyú-?ehdacho** ou **Saoyú-?ehdacho**) en établissant une vision, des stratégies clés, des objectifs et des cibles. Ensemble, Parcs Canada, la Délıne Land Corporation, le Délıne Renewable Resources Council et le Conseil de gestion rendront compte annuellement des progrès dans l'atteinte des objectifs du plan, et celui-ci sera revu tous les dix ans, ou moins, s'il y a lieu.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Le Conseil de gestion favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion du LHN Saoyú-?ehdacho dans les années à venir.

Carte 1 : Contexte régional



Saoyú et ?ehdacho consistent essentiellement en deux péninsules qui font saillie dans le Grand lac de l'Ours à partir de l'ouest et du sud respectivement. Ces deux péninsules sont immenses et font environ 2 500 et 3 400 kilomètres carrés respectivement (ensemble, elles équivalent à la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard), et, réunies, elles constituent l'un des plus vastes lieux historiques nationaux du Canada. Mais Saoyú et ?ehdacho sont bien plus que de simples péninsules. Pour le peuple de Délne, qui a proposé la création du LHN Saoyú-?ehdacho, Saoyú et ?ehdacho sont des terres vivantes, indissociables de son identité, et des lieux d'apprentissage de l'ensemble de la philosophie, de l'histoire et des récits par lesquels le peuple se définit.

Les péninsules de Saoyú et de ?ehdacho émergent graduellement de la surface du Grand lac de l'Ours (156 mètres au-dessus du niveau de la mer) pour former de vastes sommets relativement plats à environ 650 et 725 mètres au-dessus du niveau de la mer, respectivement. Les deux péninsules sont recouvertes de forêt boréale ouverte. Autour de leur périmètre, une série de plages surélevées ont été formées par le soulèvement de la terre après la fonte des glaciers. La majeure partie de l'occupation humaine connue de Saoyú-?ehdacho s'est produite sur ces plages. D'autres sites d'occupation et d'importance pourraient être révélés par les aînés de Délne dans l'avenir, dans le cadre de la recherche envisagée dans le présent plan directeur.

Le territoire couvert par le LHN Saoyú-?ehdacho s'étend dans la partie la plus large du Grand lac de l'Ours, une vaste mer intérieure autrefois considérée comme le plus grand lac d'eau douce du Canada (entièrement situé dans ses limites) et le neuvième en importance dans le monde. Ce lac a toujours exercé une profonde influence sur l'histoire, le développement culturel (modes d'utilisation des terres, voies de déplacement, etc.) et l'écologie de la région.

Saoyú-?ehdacho se situe dans la zone subarctique du Canada, tout près du cercle polaire arctique (66 32' N) et tout juste au sud de la limite forestière. En outre, le LHN Saoyú-?ehdacho se trouve dans l'écorégion 52, dans la plaine du Grand lac de l'Ours, et dans la région naturelle des Plaines boréales du Nord de Parcs Canada.

Le LHN Saoyú-?ehdacho fait partie d'une grande famille de lieux historiques nationaux et d'autres aires protégées qui mettent en valeur l'histoire et la culture des Sahtúgot'íneš ainsi que leur rapport avec la terre et avec les peuples non dénés. Le lieu historique national des Pêches-Dénées/Vestiges-du-Fort Franklin est adjacent à la collectivité de Délne, au sud de Saoyú et à l'ouest de ?ehdacho. Edaiila, une autre vaste péninsule s'avancant dans le Grand lac de l'Ours à partir de l'est, et plusieurs autres lieux de grande importance pour la culture des Sahtúgot'íneš, sont maintenant protégés en tant que zones de conservation en vertu du Plan d'aménagement du territoire du Sahtú.

Enfin, le LHN Saoyú-?ehdacho se trouve dans la région désignée du Sahtú, la zone de règlement des revendications territoriales créée par l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtú (**ERTGDMS**). Dans cette zone, les bénéficiaires de l'ERTGDMS détiennent, entre autres, des droits constitutionnellement reconnus à l'égard des terres, de sa cogestion et de la récolte de ses ressources. L'ERTGDMS définit également les terres du **Sahtú** (de possession autochtone) ainsi que les terres publiques dans l'ensemble de la région désignée du Sahtú et dans le LHN Saoyú-?ehdacho proprement dit. Les terres publiques à l'intérieur du LHN Saoyú-?ehdacho sont administrées par Parcs Canada. Toutes ces terres, ainsi que les limites de Saoyú-?ehdacho, sont illustrées sur les cartes 1 et 2. Les terres du Sahtú et les terres publiques se trouvant dans le LHN Saoyú-?ehdacho, ainsi que l'ERTGDMS, sont décrits en détail dans la partie 3 ci-dessous.

2.0 Importance du lieu historique national Saoyú-ʔehdacho

L'importance du LHN Saoyú-ʔehdacho est révélée dans deux relations fondamentales : la relation séculaire des Sahtúgot'ínes avec la terre, et la relation nouvelle et particulière que la Délne Land Corporation, le Délne Renewable Resources Council et Parcs Canada (les **parties**) ont tissée entre eux dans le cadre de l'Accord de cogestion et de création d'une aire protégée visant le lieu historique national du Canada Saoyú-ʔehdacho (2008) (**l'Accord Saoyú-ʔehdacho**).

Le peuple qui vit à Délne, au bord du Grand lac de l'Ours (ou **Sahtú** dans sa langue), s'identifie comme les « **Sahtúgot'ínes** » : « le peuple qui appartient au Sahtú ». Ce nom reflète la perception qu'ont les Sahtúgot'ínes à l'égard d'eux-mêmes du fait qu'ils se définissent par leur rapport au lac et à son paysage. Pour les aînés des Sahtúgot'ínes, la terre est vivante, indivisible et d'une valeur incommensurable. Les rivières qui coulent dans les terres du Sahtú sont comme les veines qui parcourent le corps d'un vaste organisme. Selon les aînés, tous les peuples font partie de cet organisme, et nous partageons collectivement la responsabilité de le protéger. Malgré ce point de vue holistique, les aînés désignent un petit nombre de lieux particulièrement importants, dont Saoyú-ʔehdacho, par un mot spécial très ancien. Ils disent que ces lieux sont « sore benegodi » : « tellement vrais, d'une valeur si fondamentale, si beaux ou si splendides qu'ils sont inscrits dans la pensée; on ne peut les écarter; ils font partie des Sahtúgot'ínes »¹. La préservation de la langue des Sahtúgot'ínes est fondamentale pour Saoyú-ʔehdacho et pour le bien-être de son peuple.

Cette relation des Sahtúgot'ínes avec la terre est le fondement de la reconnaissance de Saoyú-ʔehdacho en tant que lieu historique national, une reconnaissance accordée en 1998 par la ministre avec les autorités de Délne et sur recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Les péninsules de Saoyú et de ʔehdacho sont d'importance nationale pour le Canada en raison du lien qui unit les Sahtúgot'ínes à la terre et de ce que ce lien évoque pour tous les Canadiens relativement à notre patrimoine autochtone collectif et à sa contribution à la société canadienne.

L'importance du LHN Saoyú-ʔehdacho tient également à la nouvelle relation de gestion que la Délne Land Corporation, le Délne Renewable Resources Council et Parcs Canada ont tissée dans le cadre de l'Accord national Saoyú-ʔehdacho. Cet accord reconnaît le droit des Sahtúgot'ínes de prélever des ressources dans l'ensemble du territoire de Saoyú-ʔehdacho; il intègre et assure la protection des terres publiques et de celles du Sahtú qui se trouvent dans le lieu historique national; et il prévoit l'engagement des parties à assurer la cogestion de Saoyú-ʔehdacho comme un tout de manière à préserver et à protéger son intégrité écologique et commémorative, y compris le patrimoine des Sahtúgot'ínes. Cet accord engage également les parties à gérer le LHN Saoyú-ʔehdacho dans le respect de la tradition autochtone de prise de décision par consensus.

Dans le cadre de plusieurs affaires traitées au cours des 20 dernières années, la Cour suprême du Canada a défini l'objectif fondamental de la reconnaissance des droits ancestraux et issus de traités dans la modification de 1982 de la Constitution canadienne, ainsi que dans les ententes modernes de règlement des revendications territoriales. L'objectif de la reconnaissance de ces droits est la conciliation des intérêts et de la vision du monde des Canadiens autochtones et non autochtones. L'Accord Saoyú-ʔehdacho incorpore la tradition autochtone ancienne de prise de décision par consensus dans le système de gestion des terres établi dans la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*. Ainsi, l'Accord Saoyú-ʔehdacho, et le système de

¹ Charlie Neyelle, citation consignée dans le plan de gestion du bassin hydrologique du Grand lac de l'Ours (2005).

cogestion des terres qu'il envisage, contribue à la conciliation continue des intérêts et de la vision du monde 'des Sahtúgot'ínes et des autres Canadiens.

3.0 Contexte de planification

La relation entre la Délíne Land Corporation, le Délíne Renewable Resources Council et Parcs Canada — dont l'aboutissement est l'Accord Saoyú-?ehdacho et la gestion de Saoyú-?ehdacho par consensus — a évolué au cours de plusieurs années de discussion et de négociation. Ces échanges ont donné lieu à plusieurs accords, tantôt officiels, tantôt officieux, qui ont avec le temps façonné la relation entre les parties. Il est important de comprendre le plan directeur dans son contexte chronologique, tel qu'il est établi ci-dessous.

Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtú (1993)

Le LHN Saoyú-?ehdacho est enraciné dans l'ERTGDMS. Cette entente établit les droits de récolte des bénéficiaires, notamment le droit d'établir des camps aux fins de récolte dans l'ensemble de la région désignée du Sahtú, y compris dans le LHN Saoyú-?ehdacho. L'ERTGDMS reconnaît également les titres ancestraux, qui sont maintenant dévolus à la Délíne Land Corporation, dans les terres du Sahtú formant l'isthme de chacune des deux péninsules du LHN Saoyú-?ehdacho. Ces terres renferment 20 % du territoire de Saoyú-?ehdacho, tandis que l'État détient le reste des terres (80 %) ainsi que la totalité de la subsurface. L'ERTGDMS vient donc garantir les droits des bénéficiaires, notamment sur les limites des terres appartenant aux Autochtones, et les champs de compétence respectifs de la Délíne Land Corporation, du Délíne Renewable Resources Council et de Parcs Canada quant à la gestion du LHN Saoyú-?ehdacho.

Énoncé d'intégrité commémorative

À la suite de la désignation du lieu au titre de lieu historique national en 1998, la collectivité de Délíne et Parcs Canada ont élaboré et approuvé l'énoncé d'intégrité commémorative de Saoyú-?ehdacho (EIC) en 2004 — Énoncé d'intégrité commémorative : Lieu historique national du Canada Sahyoue (mont Grizzly Bear) et Ehacho (collines Scented Grass). L'EIC reconnaît les raisons de l'importance nationale de Saoyú-?ehdacho, résumée ci-dessus (partie 2). Entre autres, l'EIC précise les valeurs d'importance nationale de Saoyú-?ehdacho, dont le fait que Saoyú et ?ehdacho sont deux des lieux les plus sacrés de toute la région désignée du Sahtú. Il confirme que c'est grâce à ce type d'endroit, et aux récits qui y sont rattachés, que les aînés peuvent transmettre le savoir traditionnel des Sahtúgot'ínes — histoire, cosmologie, valeurs spirituelles, lois, éthique, utilisation des terres et modes de vie traditionnels. Il confirme également l'objectif de communiquer au public les motifs associés à l'importance nationale de Saoyú-?ehdacho. Il atteste la vision de Saoyú-?ehdacho en tant que lieu d'apprentissage et de guérison, et cette vision s'est jusqu'à maintenant révélée être un bon guide pour le Conseil de gestion, la Délíne Land Corporation, le Délíne Renewable Resources Council et Parcs Canada dans la cogestion de Saoyú-?ehdacho.

Document « *The Water Heart* » : plan de gestion du bassin hydrologique du Grand lac de l'Ours

De 2002 à 2005, les péninsules Saoyú et ?ehdacho ont été incluses dans le plan de gestion du Grand lac de l'Ours et de son bassin hydrologique : "*The Water Heart*": *A Management Plan for Great Bear Lake and its Watershed* (2005). Durant l'élaboration du plan intitulé *The Water Heart*, les aînés de Délíne ont commencé à s'exprimer davantage sur le savoir traditionnel des Sahtúgot'ínes. Ce savoir traditionnel nous aide à mieux comprendre le LHN Saoyú-?ehdacho et la relation des Sahtúgot'ínes avec la terre. Les aînés soutiennent que l'eau du Sahtú est animée d'un cœur; que tout le paysage est

vivant; que Saoyú et ʔehdacho sont deux des quatre péninsules « sentinelles » veillant sur le lac; et qu'à l'occasion, Saoyú et ʔehdacho « nous écoutent ».

Rapport intitulé « Un sentier » (2005)

En 2005, les aînés de Délı̨ne et Parcs Canada ont réaffirmé leur vision commune pour le LHN Saoyú-ʔehdacho. Dans le document intitulé *Un sentier : Rapport de l'animateur sur l'atelier d'établissement des orientations concernant Sahyoue-Edacho (du 8 au 10 novembre 2005)* (17 décembre 2005) (le **rapport « Un sentier »**), les participants à l'atelier ont convenu de ce qui suit :

« Ce n'est qu'en s'acquittant des responsabilités qui leur ont été transmises par leurs ancêtres – protéger la terre, s'en occuper et la respecter, et appuyer les aînés qui transmettent aux jeunes les croyances, les lois, les valeurs et les pratiques des Sahtúgot'ı̨nes – que les Sahtúgot'ı̨nes peuvent conserver leur identité et "être ce qu'ils sont". C'est seulement de cette façon que la collectivité restera "dynamique et saine". C'est seulement de cette façon que la culture des Sahtúgot'ı̨nes sera préservée. »

Stratégie relative aux aires protégées des Territoires du Nord-Ouest

Conformément à la Stratégie relative aux aires protégées des Territoires du Nord-Ouest (la **SAP**), les aires candidates pour obtenir une protection législative dans les Territoires du Nord-Ouest doivent être évaluées objectivement afin que les compromis réalisés pour la création d'une aire protégée donnée soient connus avant la prise de décisions définitives quant à son établissement. En 2007, le territoire de Saoyú-ʔehdacho est devenu la première aire candidate à franchir le processus de la SAP et à obtenir la protection qui en découle.

'Accord Saoyú-ʔehdacho

La Délı̨ne Land Corporation, le Délı̨ne Renewable Resources Council et Parcs Canada ont conclu l'Accord Saoyú-ʔehdacho en 2008. Cet accord prévoit la protection et la cogestion de Saoyú-ʔehdacho. Le territoire de Saoyú-ʔehdacho est protégé par le transfert du contrôle administratif des terres publiques de Saoyú-ʔehdacho au ministre responsable de Parcs Canada, et par la soustraction permanente des terres de la subsurface à toute forme d'aliénation dans l'ensemble du lieu historique national (tant les terres publiques que celles du Sahtú). L'Accord est également unique au Canada du point de vue de la cogestion. Il bénéficie de la garantie fournie par l'ERTGDMS et il reconnaît l'autorité suprême de chacune des parties dans son secteur de responsabilité respectif quant à Saoyú-ʔehdacho. En même temps, il prévoit l'établissement du Conseil de gestion de Saoyú-ʔehdacho, et il engage les parties à « [déployer] des efforts raisonnables pour prendre les décisions définitives sur la gestion de Saoyú-ʔehdacho par consensus », globalement, et par l'intermédiaire de l'institution que représente le Conseil de gestion. Les parties doivent acheminer toutes les questions de gestion au Conseil de gestion et divulguer toute l'information non confidentielle à la table du Conseil de gestion. Elles doivent également déléguer une autorité de décision à la table du Conseil de gestion. Ces autorités, qui comprennent notamment le directeur du lieu historique national de Parcs Canada et un « gestionnaire de Délı̨ne » représentant la Délı̨ne Land Corporation et le Délı̨ne Renewable Resources Council, doivent, de concert avec le Conseil de gestion, « [déployer] des efforts raisonnables pour arriver à un consensus sur les questions étudiées par le Conseil ». Enfin, l'Accord reconnaît le pouvoir du Conseil de gestion et des représentants des parties pour ce qui est de renvoyer les décisions de plus grande portée, différées ou urgentes à des niveaux d'autorité supérieurs, aux fins de consultation ou de règlement définitif. L'Accord permet ainsi la prise de décisions de gestion efficace, fondée sur le consensus et conforme aux pouvoirs de décision suprêmes de chacune des parties. C'est ce qui s'est avéré jusqu'à présent la clé d'une cogestion réussie de Saoyú-ʔehdacho.

Plan d'aménagement du territoire du Sahtú

En 2013, le Sahtú Secretariat Inc. et les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada ont approuvé le Plan d'aménagement du territoire du Sahtú. Ce plan est important pour deux raisons : premièrement, il établit un système de gestion régionale des terres, qui comprend un conseil régional d'aménagement du territoire et un office régional des terres et des eaux, maintenant en vigueur dans la majeure partie de la région désignée du Sahtú. Deuxièmement, il est entendu que le plan d'aménagement du territoire et son système de gestion régionale des terres ne s'appliquent pas au LHN Saoyú-?ehdacho. Saoyú-?ehdacho, soit les terres publiques et les terres du Sahtú, est ainsi administré comme un tout, conformément à l'Accord Saoyú-?ehdacho.

Prise de décision par consensus et décisions prises par consensus dans le présent plan directeur

Tel qu'il est précisé ci-dessus, l'Accord Saoyú-?ehdacho requiert que les parties et le Conseil de gestion déploient tous les efforts raisonnables pour prendre les décisions de gestion par consensus. Le consensus est une méthode décisionnelle fondée sur l'écoute, le respect mutuel et le rapprochement des points de vue différents pour former un tout cohérent. À divers points de la discussion sur une question, et particulièrement à la fin, les éléments du consensus sont énoncés et vérifiés par tous les participants. Le consensus signifie l'accord de tous. Conformément à l'Accord Saoyú-?ehdacho, le consensus doit être établi parmi les membres nommés du Conseil de gestion ainsi que les représentants autorisés par les parties. C'est dans cette optique que le Conseil de gestion et les parties prennent leurs décisions de gestion « par consensus » concernant le LHN Saoyú-?ehdacho.

Le présent plan directeur est en soi le produit d'un consensus. Néanmoins, pour éviter de faire constamment référence aux décisions prises par consensus par le « Conseil de gestion et les parties », le plan directeur désignera ces décisions comme étant les décisions du « **CONSEIL** ». On entend donc par « **CONSEIL** » le Conseil de gestion pris dans le contexte d'un consensus avec les représentants autorisés des parties.

Évaluation de l'état du lieu historique

Les parties ont constitué le Conseil de gestion en 2009. Depuis, le **CONSEIL** administre Saoyú-?ehdacho par consensus afin de tenir compte des différentes valeurs culturelles et perspectives que les participants soumettent dans le cadre de la gestion de Saoyú-?ehdacho.

Durant la phase d'établissement du lieu historique, de 2009 à 2014, le **CONSEIL** a élaboré, en collaboration avec les aînés de Délı̄ne, un premier ensemble de priorités de gestion pour le LHN Saoyú-?ehdacho. Ces priorités reflètent les valeurs de toutes les parties et en tiennent compte. Entre autres, le **CONSEIL** a recommandé le financement de camps culturels annuels à Saoyú ou à ?ehdacho, organisés par des organismes communautaires, durant lesquels la culture des Sahtúgot'ı̄neş est mise en valeur et transmise à la génération suivante. Il a supervisé la construction d'un chalet traditionnel en bois rond à Thozehdá sur la péninsule Saoyú, et Parcs Canada a embauché un gestionnaire pour Saoyú-?ehdacho ainsi qu'un stagiaire en gestion venant de la région. Enfin, le **CONSEIL** soutient de nombreux projets communautaires qui facilitent le transfert de la culture des Sahtúgot'ı̄neş entre les aînés et les plus jeunes. Ces choses sont aujourd'hui accomplies ou toujours en cours de réalisation.

En 2014, le **CONSEIL** a produit une évaluation de l'état du lieu historique. Cette évaluation précise les quatre enjeux ou stratégies clés du plan directeur, dont le **CONSEIL** a légèrement modifié l'ordre (voir ci-dessous). Ces stratégies animent le plan directeur.

Bien-être des Sahtúgot’íneş

Saoyú-ʔehdacho est un lieu historique national en raison de la relation entre les Sahtúgot’íneş et la terre. Il revient aux aînés de transmettre leur patrimoine aux jeunes. Le CONSEIL appuie les aînés dans cette tâche.

Santé et protection de la terre

La terre, et le lien qui l’unit aux Sahtúgot’íneş, est le fondement de Saoyú et de ʔehdacho. Nous devons assurer la santé de la terre — y compris les ressources culturelles ainsi que les caractéristiques du paysage et de l’environnement — pour les générations futures. Tel qu’il est établi à la partie 3 ci-dessus, la majeure partie de Saoyú-ʔehdacho est déjà protégée par une mise de côté permanente de la subsurface de Saoyú-ʔehdacho et par le transfert de l’administration et du contrôle des terres publiques au ministre responsable de Parcs Canada. Tel qu’ils sont détaillés plus loin, toutefois, certains aspects de Saoyú-ʔehdacho, comme la lutte contre les incendies de forêt et le développement durable du site du camp de Thoʔehdá, ont maintenant besoin d’une attention particulière afin que leur santé puisse être assurée à long terme.

Compréhension

Nous devons mieux comprendre Saoyú-ʔehdacho. Les connaissances traditionnelles et scientifiques au sujet de Saoyú-ʔehdacho doivent être mieux consignées. Il est particulièrement préoccupant d’envisager la perte de savoir traditionnel dans le contexte du vieillissement des aînés. Le CONSEIL veillera à ce qu’il y ait des recherches, une surveillance et une consignation supplémentaires des connaissances scientifiques et traditionnelles sur Saoyú-Ehdacho.

Sensibilisation

Saoyú-Ehdacho est un lieu historique national en raison du lien qui unit les Sahtúgot’íneş à la terre, et de ce que Saoyú-ʔehdacho raconte aux autres Canadiens au sujet de cette partie importante de notre patrimoine collectif. Les lieux historiques nationaux ont l’obligation de communiquer et d’informer. Le CONSEIL reconnaît qu’il ne sera pas facile de sensibiliser les collectivités locales à son travail et de bien faire connaître Saoyú-ʔehdacho à l’échelle nationale. Pour ce faire, il faut améliorer la diffusion externe et les communications. Ces améliorations procureront des avantages à la collectivité de Dél̓ne, et aux autres Canadiens, qui auront l’occasion d’en apprendre davantage sur ce lieu spécial et de le visiter.

4.0 Vision

4.0 Vison

La vision du CONSEIL à l'égard du LHN Saoyú-?ehdacho est une toile tissée des perspectives culturelles et des langages très différents qui sont représentés au sein du CONSEIL et du mode de cogestion du LHN Saoyú-?ehdacho. Cette vision est inspirée du rapport « Un sentier », de l'énoncé d'intégrité commémorative et de l'Accord Saoyú-?ehdacho. Il convient de souligner ici que les énoncés suivants traduisent des façons de voir le monde et des langages qui se valent tout en étant complémentaires.

« Notre langage vient de la terre et des animaux »
Alfred Tanison

« Un groupe de personnes arrive devant une immense pierre. Ces personnes doivent trouver le moyen de déplacer la pierre. Elle bloque complètement leur chemin. Il est pour eux impossible de la contourner, de la surmonter ou de passer par-dessous. Ils ne sont pas non plus capables de déplacer la pierre individuellement ou en petits groupes. Ils seront en mesure de la déplacer uniquement s'ils s'y mettent tous ensemble, chacun ayant un rôle distinct dans l'ensemble de la tâche à accomplir. Seule la vérité, découverte grâce à la contribution de toutes les personnes à l'effort collectif, peut déplacer la pierre et créer un "chemin pour toute l'humanité". » *Récit d'un aîné tiré du document The Water Heart: A Management Plan for Great Bear Lake and its Watershed*

« La protection et la cogestion de Sahyoue-Edacho sont essentielles au bien-être culturel du peuple de Déline. "Nous avons choisi ces lieux non pas pour leur beauté, mais pour ce qu'ils redonnent." La culture véhiculée par Sahyoue-Edacho est "notre sentier à parcourir". »

Vision commune établie durant la création du lieu; tiré du document Un sentier : Rapport de l'animateur sur l'atelier d'établissement des orientations concernant Sahyoue-Edacho (du 8 au 10 novembre 2005).

« La participation du peuple de Déline à la protection et à la cogestion de Sahyoue-Edacho est une responsabilité transmise aux Sahtugot'ines par leurs ancêtres. [...] Ce n'est qu'en s'acquittant des responsabilités qui leur ont été transmises par leurs ancêtres – protéger la terre, s'en occuper et la respecter, et appuyer les aînés qui transmettent aux jeunes les croyances, les lois, les valeurs et les pratiques des Sahtugot'ines – que les Sahtugot'ines peuvent conserver leur identité et "être ce qu'ils sont". C'est seulement de cette façon que la collectivité restera "dynamique et saine". C'est seulement de cette façon que la culture des Sahtugot'ines sera préservée. »

Saoyú et ?ehdacho seront « des lieux permettant de transmettre la culture des Sahtugot'ines des aînés aux jeunes, d'"aider les jeunes à comprendre qui ils sont", de "soutenir la collectivité" et d'"aider la collectivité à redevenir une communauté" ».

Common vision ...; One Trail ...



Le CONSEIL travaille en collaboration à la gestion du LHN Saoyú ?ehdacho pour :

- préserver, mettre en valeur et protéger le patrimoine de Saoyú ?ehdacho, notamment :
- le paysage et son intégrité écologique et commémorative;
- les vestiges matériels de la fréquentation humaine de Saoyú ?ehdacho;
- le savoir traditionnel des Sahtugot'ines;
- contribuer au bien-être culturel des habitants de Déline ainsi que permettre et appuyer la pratique, par les Sahtugot'ines, d'activités culturelles durables sur le plan écologique, par exemple :
 - l'exercice des droits de récolte des participants;
 - la transmission du patrimoine par les aînés aux jeunes générations de Sahtugot'ines;
 - la création et l'exploitation de camps d'enseignement et de guérison à Saoyú ?ehdacho;
- prendre en compte le savoir traditionnel des Sahtugot'ines lors de la prise de décisions de gestion relatives à Saoyú ?ehdacho;
- développer la capacité des Sahtugot'ines et de leurs organisations à jouer un rôle de premier plan dans l'exploitation et la gestion de Saoyú ?ehdacho en collaboration avec Pares Canada;
- favoriser chez la population une meilleure connaissance, une plus grande appréciation et une compréhension accrue de Saoyú ?ehdacho et du lien qui unit les Sahtugot'ines à la terre;
- encourager le respect mutuel chez tous les utilisateurs de Saoyú ?ehdacho et pour s'assurer que les visiteurs respectent les pratiques culturelles auxquelles se livrent les Sahtugot'ines à Saoyú ?ehdacho.

5.0 Stratégies clés

Les stratégies sont des approches de gestion globales. Elles orientent les activités de gestion des dix prochaines années. Chaque stratégie clé comporte des cibles et des objectifs correspondants. Les cibles sont conçues pour mesurer notre succès collectif dans l'atteinte des objectifs au cours de la période de mise en œuvre de dix ans. Les stratégies sont interreliées; elles se chevauchent parfois et devraient être considérées comme un tout.

Les aînés illustrent l'objet du plan directeur au moyen d'une histoire. Avant de s'aventurer dans les terres, le trappeur doit réunir soigneusement tous les outils dont il aura besoin, notamment de la nourriture pour plusieurs jours, une tente, un réchaud, une hache, une scie, des chaudrons, des poêles, des pièges et des appâts, etc. Le présent plan directeur peut être compris d'une manière semblable, soit un outil, ou un groupe d'outils, conçu pour guider les efforts que déploie le CONSEIL pour gérer Saoyú-?ehdacho au cours des dix prochaines années.

Au cours des dix prochaines années, le CONSEIL supervisera les stratégies suivantes. Les personnes ou organisations responsables de l'atteinte d'une cible donnée varieront selon le contexte.

STRATÉGIE CLÉ	1. Aider les aînés et les autres habitants de Déljine à transmettre le patrimoine des Sahtúgot'ineš aux plus jeunes.	
Enjeu	Saoyú-?ehdacho est un lieu historique national en raison du lien qui unit les Sahtúgot'ineš à la terre. Il revient aux aînés et aux autres habitants de Déljine de transmettre leur patrimoine aux jeunes. Nous devons collaborer pour soutenir leurs efforts.	
Description	Saoyú-?ehdacho est un lieu d'apprentissage, de guérison et de bien-être pour les Sahtúgot'ineš. Nous voulons aider les aînés et les autres membres de la collectivité à transmettre leur patrimoine, et accroître les possibilités d'apprentissage pour la jeune génération de Déljine.	
Objectifs	1.1 Appuyer la tenue d'ateliers et de camps sur le savoir traditionnel à Déljine et à Saoyú-?ehdacho.	1.2 Achever la mise en place des infrastructures pour soutenir l'échange culturel sur place.
Cibles	1.1.1 Chaque année, des expériences d'apprentissage de connaissances/compétences traditionnelles sont offertes par la collectivité.	1.2.1 Au plus tard en 2019, les infrastructures de soutien au camp traditionnel à Th?ehdá', sur Saoyú, sont en place.
	1.1.2 Les enfants de Déljine ont l'occasion de visiter Saoyú-?ehdacho au moins une fois durant leurs années scolaires.	1.2.2 Au plus tard en 2020, les possibilités de camp traditionnel sur ?ehdacho sont évaluées.
	1.1.3 Chaque année, un camp d'enseignement et de guérison est organisé sur le terrain.	

STRATÉGIE CLÉ		2. Protéger la terre et ses ressources naturelles et culturelles.	
Enjeu	La terre, et le lien qui l'unit aux Sahtúgot'íneš, est le fondement de ce lieu historique national. Nous devons assurer la santé de la terre — y compris les ressources culturelles ainsi que les caractéristiques du paysage et de l'environnement — pour les générations futures.		
Description	Saoyú-ʔehdacho est un endroit protégé. Les activités doivent contribuer à sa santé, essentielle au bien-être des Sahtúgot'íneš.		
Objectifs	2.1 Faire en sorte que les activités sur Saoyú-ʔehdacho respectent la terre, ses ressources et son utilisation future.	2.2 Améliorer la santé et la protection du paysage de Saoyú ʔehdacho.	
Cibles	2.1.1 Au plus tard en 2019, un plan de développement durable est en place et mis en œuvre pour le camp traditionnel sur Saoyú à Thʔehdá´.	2.2.1 Au plus tard en 2018, des pratiques de gestion du feu à Saoyú-ʔehdacho sont élaborées et mises en œuvre en collaboration avec les partenaires territoriaux et communautaires.	
	2.1.2 Au plus tard en 2019, de l'information en matière d'orientation et d'interprétation est offerte à Thʔehdá´. Cette information met l'accent sur les pratiques respectueuses et durables.	2.2.2 Les possibilités de compréhension et de protection accrue du caribou et de son habitat à Saoyú-ʔehdacho sont explorées avec les partenaires.	

STRATÉGIE CLÉ		3. Veiller à la recherche, à la surveillance et à la consignation des connaissances traditionnelles et scientifiques sur Saoyú-ʔehdacho.	
Enjeu	Nous avons besoin d'approfondir les connaissances traditionnelles et scientifiques sur Saoyú-ʔehdacho. Il est particulièrement préoccupant d'envisager la perte de savoir traditionnel dans le contexte du vieillissement des aînés.		
Description	L'amélioration de notre compréhension collective de Saoyú-ʔehdacho nous aidera à protéger Saoyú-ʔehdacho et à communiquer son importance aux Sahtúgot'íneš et aux autres Canadiens. Les points de vue tant traditionnels que scientifiques doivent être compris et respectés.		
Objectifs	3.1 Consigner, stocker et communiquer les connaissances traditionnelles et scientifiques.	3.2 Mener des activités de recherche de connaissances traditionnelles et scientifiques ainsi que de surveillance afin de bien comprendre le patrimoine des Sahtúgot'íneš.	
Cibles	3.1.1 Les connaissances traditionnelles et scientifiques existantes sont évaluées et inventoriées.	3.2.1 Chaque année, de plus en plus de connaissances traditionnelles des aînés sont consignées.	
	3.1.2 Les valeurs culturelles et naturelles importantes, dont les toponymes traditionnels, sont cartographiées.	3.2.2 Au plus tard en 2020, les lacunes en matière de ressources culturelles clés sont inventoriées et évaluées.	

	3.1.3 L'information sur le patrimoine est stockée et communiquée comme il se doit.	3.2.3 Au plus tard en 2024, les lacunes en matière de connaissances traditionnelles et scientifiques sont recensées et des priorités sont établies à cet égard.
		3.2.4 Au plus tard en 2024, une méthode de surveillance des ressources culturelles et naturelles est mise en œuvre.

STRATÉGIE CLÉ 4. Communiquer l'importance de Saoyú-?ehdacho à l'échelle locale et nationale.		
Enjeu	Saoyú-?ehdacho est une partie importante de notre patrimoine collectif. Nous devons travailler ensemble à mieux faire connaître et comprendre Saoyú-?ehdacho à l'échelle locale et nationale. Des améliorations doivent être apportées à la diffusion externe et à la communication, et celles-ci procureront des avantages à la collectivité de Délıne et aux autres Canadiens qui auront l'occasion de se renseigner sur ce lieu spécial et de le visiter.	
Description	Saoyú-?ehdacho est un endroit d'importance nationale. Les efforts pour améliorer la diffusion externe aux membres de la collectivité et aux publics nationaux doivent s'intensifier. La collaboration est nécessaire pour créer et promouvoir des occasions qui permettront aux visiteurs de prendre part à des expériences culturelles authentiques et enrichissantes (définies par la collectivité). En même temps, nous devons appuyer les organismes de Délıne dans leurs efforts pour augmenter les avantages économiques découlant de Saoyú-?ehdacho.	
Objectifs	4.1 Améliorer la compréhension et la sensibilisation à l'égard de Saoyú-?ehdacho et intégrer Saoyú-?ehdacho à la vie quotidienne à Délıne.	4.2 Créer et promouvoir pour les visiteurs des occasions d'expériences authentiques, enrichissantes et respectueuses concernant Saoyú-?ehdacho, et offrir à la collectivité de Délıne la possibilité d'accroître les avantages apportés par le tourisme à Saoyú ?ehdacho.
Cibles	4.1.1 La sensibilisation et la mobilisation des Sahtúgot'ınes à l'égard de la gestion de Saoyú-?ehdacho sont améliorées.	4.2.1 Au plus tard en 2018, un plan de sécurité pour Saoyú ?ehdacho est en place.
	4.1.2 La langue de Sahtúgot'ınes est utilisée dans les produits de communications et les discussions de gestion concernant Saoyú-?ehdacho.	4.2.2 Les programmes de Saoyú-?ehdacho sont de mieux en mieux intégrés à l'offre touristique de Délıne.
	4.1.3 Saoyú-?ehdacho et le patrimoine des Sahtúgot'ınes sont présentés sur le Web et dans les médias sociaux.	4.2.3 Au plus tard en 2020, les possibilités d'expérience offertes sur place aux visiteurs sont explorées et mises en oeuvre en

		collaboration avec les organismes de Délıne et d'autres partenaires.
	4.1.4 La méthode de cogestion de Saoyú-?ehdacho est bien communiquée aux Sahtúgot'ınes et aux partenaires régionaux ainsi qu'à l'échelle nationale et bien comprise de tous.	4.2.4 Au plus tard en 2024, un espace servant de bureau administratif de Saoyú-?ehdacho, de local communautaire et d'aire de réception pour les visiteurs est en place à Délıne.

STRATÉGIE CLÉ		5. Renforcer les capacités des Sahtúgot'ınes, de leurs organisations et de leurs entreprises.
Enjeu	Saoyú-?ehdacho correspond à une relation à long terme entre Parcs Canada et les Sahtúgot'ınes (notamment chaque Sahtúgot'ıne, la Délıne Land Corporation, le Délıne Renewable Resources Council et les entreprises de Délıne). Il faut cultiver cette relation et en assurer la pérennité.	
Description	Conformément aux principes et aux exigences prévus par l'Accord Saoyú-?ehdacho, nous devons voir à renforcer les capacités des Sahtúgot'ınes, de leurs organisations et de leurs entreprises afin qu'ils tirent pleinement avantage de la cogestion et de l'aménagement de Saoyú-?ehdacho et qu'ils y jouent un rôle central, avec Parcs Canada.	
Objectifs	5.1 Renforcer les capacités de gestion et d'affaires des Sahtúgot'ınes.	
Cibles	5.1.1 Un plan de capacité (décrit dans l'Accord Saoyú-?ehdacho) est produit, mis en œuvre et révisé, puis mis à jour au besoin au cours des dix prochaines années.	

7.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Parcs Canada est chargé d'évaluer et d'atténuer les répercussions de ses mesures de gestion sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes, rédigée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (2010), exige la tenue d'une évaluation environnementale stratégique (EES) de tous les plans et politiques soumis à l'approbation du Cabinet fédéral ou d'un ministre lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir des effets importants sur l'environnement, qu'ils soient positifs ou néfastes.

Une évaluation environnementale stratégique a été entreprise pour le présent plan directeur, et l'orientation qui s'y trouve en matière de gestion a été ajustée en fonction des conclusions tirées. La partie qui suit présente un sommaire de l'évaluation environnementale.

Les EES évaluent les effets possibles sur les ressources naturelles, les ressources culturelles, l'expérience du visiteur, l'éducation et la sensibilisation du public et les relations avec les communautés et les partenaires autochtones. Cette évaluation tient compte des cibles décrites dans le plan pour déterminer si celles-ci peuvent avoir des effets environnementaux néfastes ou positifs. Nombreuses sont les cibles qui ne risquent pas d'avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le plan précise les nombreux effets environnementaux positifs et les façons de les amplifier, notamment les effets suivants :

- connaissance approfondie des ressources naturelles et culturelles grâce à la recherche, à la surveillance et à la consignation du savoir traditionnel et scientifique;
- communication améliorée des connaissances recueillies au sujet du LHN Saoyú-?ehdacho auprès des membres de la collectivité et utilisation de cette information pour guider la conception d'initiatives de gestion du lieu historique;
- collaboration accrue avec les partenaires territoriaux et communautaires pour favoriser une gestion efficace;
- rapprochement favorisé entre les Canadiens et le lieu historique de manière à encourager la sensibilisation et la compréhension du public, et le soutien à la gestion du lieu historique.

Le plan établit plusieurs cibles susceptibles d'entraîner des interactions importantes – positives ou néfastes – avec l'environnement :

- la création de possibilités pour les visiteurs et les membres de la collectivité assorties de cibles précises visant à promouvoir auprès des visiteurs des expériences dans le lieu historique et à bâtir de nouvelles infrastructures pour les camps traditionnels à Saoyú et à ?ehdacho;
- l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles pratiques de gestion du feu;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sécurité des visiteurs.

Compte tenu du nombre actuel de visiteurs et d'utilisateurs de la collectivité, on s'attend à ce que les effets environnementaux néfastes soient négligeables, car ils sont minimes par rapport à la superficie géographique, peu fréquents et de faible ampleur. Toutefois, cela peut changer au cours de la durée de vie du plan directeur. Un plan de développement durable sera élaboré pour le camp traditionnel à Th?ehdá' sur Saoyú; il sera important de s'assurer que ce plan comprend des mesures d'atténuation pour pallier les effets néfastes, et qu'il définira les mesures de surveillance utilisées pour informer le Conseil de gestion de l'ampleur des effets résultant de toute augmentation du nombre et de la portée de la fréquentation, ainsi que de l'utilisation par la collectivité. De plus, des pratiques exemplaires de gestion propres au lieu peuvent être élaborées pour gérer les activités guidées.

Un plan de gestion du feu détaillé tenant compte de l'évaluation des impacts devrait être préparé. Enfin, la modification ou la construction d'infrastructures pour la sécurité des visiteurs ou pour des camps traditionnels pourraient nécessiter un examen préalable en vertu de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*.

Le plan a été élaboré par l'intermédiaire d'un partenariat entre Parcs Canada, la Délne Land Corporation et le Délne Renewable Resources Council, leur collaboration étant concrétisée sous la forme du Conseil de gestion de Saoyú-?ehdacho (le Conseil de gestion). Des consultations publiques ont été menées en 2015 et les préoccupations soulevées ont été intégrées au plan, comme il convient.

D'après l'évaluation environnementale stratégique, le plan directeur du lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho aura plusieurs effets positifs et n'est pas susceptible de causer d'effets néfastes importants. Enfin, il contribuera à l'atteinte des objectifs de *Planifier un avenir durable – Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada* (2010) en protégeant la nature.

ANNEXE A

Définitions

« **CONSEIL** » désigne le Conseil de gestion et les représentants autorisés des parties.

« **énoncé d'intégrité commémorative** » désigne l'*Énoncé d'intégrité commémorative : Lieu historique national du Canada Sahyoue (mont Grizzly Bear) et Ehacho (collines Scented Grass)* (2004), approuvé par la Bande des Dénés de Délne, maintenant connue sous le nom de Première Nation de Délne, la Délne Land Corporation et Parcs Canada.

« **patrimoine** » et « **patrimoine de Saoyú-?ehdacho** » désignent toutes les ressources d'importance nationale – tant naturelles que d'origine anthropique – et les valeurs connexes de Saoyú-?ehdacho, notamment :

- le paysage et son intégrité écologique et commémorative;
- les ressources culturelles et archéologiques et leurs valeurs en lien avec Saoyú-?ehdacho;
- le savoir traditionnel des Sahtúgot'ineş, y compris les valeurs liées à l'histoire orale de Saoyú-?ehdacho.

« **plan directeur** » désigne le présent plan directeur pour le LHN Saoyú-?ehdacho.

« **Rapport "Un sentier"** » désigne le document intitulé *Un sentier : Rapport de l'animateur sur l'atelier d'établissement des orientations concernant Sahyoue-Edacho (du 8 au 10 novembre 2005)* (17 décembre 2005).

« **savoir traditionnel des Sahtúgot'ineş** » et « **savoir traditionnel** » désignent le corpus évolutif de concepts, de valeurs, de récits, de cosmologie, de philosophie, de lois, de règles d'éthique et de pratiques d'utilisation des terres et de gestion des ressources des Sahtúgot'ineş concernant Saoyú-?ehdacho.

« **parties** » désigne les parties à l'*Accord de cogestion et de création d'une aire protégée visant le lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho* – la Délne Land Corporation, le Délne Renewable Resources Council et Parcs Canada.

« **Accord du Sahtú** » ou « **ERTGDMS** » désigne l'*Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtú* (1993).

« **terres du Sahtú** » désignent les terres détenues en fiducie pour les bénéficiaires de l'ERTGDMS, en vertu de l'article 19 de cette entente.

« **Sahtúgot'ines** » est le terme par lequel le peuple de Délıne se désigne;

« **Accord Saoyú-?ehdacho** » désigne l'*Accord de cogestion et de création d'une aire protégée visant le lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho (2008)*.

« **LHN Saoyú-?ehdacho** » et « **Saoyú-?ehdacho** » désignent le lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho; il est à noter que l'orthographe de « Saoyú-?ehdacho » varie, et on rencontre notamment la graphie « Sahyoue et Edacho », mais tous ces termes renvoient aux deux mêmes endroits.

« **Conseil de gestion de Saoyú-?ehdacho** » et « **Conseil de gestion** » désignent le conseil établi dans le cadre de l'Accord Saoyú-?ehdacho, par lequel les parties ont convenu de gérer le LHN Saoyú-?ehdacho par consensus.